



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de NICE

COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-cinq et le onze avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.
Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURRAN Robert, CATAVITELLO Thierry, FAVARO Marion, LAURENT Marianne, PAPIER Patrick, RALLON Daniel, SAMPEDRO Nathalie.
Absents excusés : MURAZZANO Marc représenté par M. AURRAN Robert.
Absents non excusés : Madame BOUZIDI Yasmine, Monsieur JACOB Patrick.

Nb de membres : 15
Présents : 13
Votants : 13
Pour : 13
Contre :
Abstention :

Délibération n° 2025-10D : Participation Dossier SOLIHA/Bussadori

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet concernant l'immeuble cadastré section G n° 945, situé au 8 avenue Gaspard Gojon, 06420 – CLANS appartenant aux consorts BUSSADORI.

Le devis des travaux s'élève à la somme de 25 388.00 € HT.

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention de 3 800 € (soit 30 % des travaux plafonné à 7 616.40 € maximum)

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

- ATTRIBUE 3 800 € aux consorts BUSSADORI
- CHARGE Monsieur le Maire de mener à bien cette opération

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le 15/04/2025
Et publication ou notification du 15/04/2025



Le Maire

Roger MARIA